

Sujet : [INTERNET] Contribution à l'enquête publique de Pouligny St Pierre

De : Solange Albin <solange.albin@orange.fr>

Date : 13/11/2018 18:46

Pour : pref-be-ep-eolienpoulnystpierre@indre.gouv.fr

A l'attention de Messieurs Hermier , Pourailly et Madame Moreau,

C'est avec incrédulité que j'ai appris l'ouverture d'une enquête publique pour l'implantation d'éoliennes industrielles dans le parc naturel de la Brenne.

Naïvement , je pensais qu'un tel lieu était protégé.

Pour moi, la Brenne est un sanctuaire à préserver, elle n'a pas vocation à s'industrialiser.

C'est une réserve extraordinaire pour la faune, la flore, l'avifaune et les chiroptères.

De par ses nombreux milieux humides, la biodiversité y est abondante.

C'est un lieu de repos .

La France, à ce rythme, va devenir une immense zone industrielle si nous acceptons que les promoteurs ne respectent rien ni personne .

Sacrifice des riverains, des animaux, des oiseaux, de la végétation....

Et ils osent appeler, pudiquement ou trompeusement, leurs installations comprenant des tonnes de béton, de ferraille, des kilomètres de câbles souterrains.... DES FERMES !!!

De nombreux urbains (actuellement les seuls à l'abri de cette invasion peu productive) aspirent se ressourcer au calme . Cela va être compliqué de trouver des sites authentiques et non pollués

-visuellement de jour comme de nuit (balisages clignotants)

- sur le plan sanitaire (bruits lancinants, infrasons...)

En ce qui concerne les chiroptères, je suis scandalisée que le promoteur se gargarise du fait que ses machines seront à plus de 170 mètres des zones humides.

Les dernières préconisations Eurobats 2016 ne recommandent-elles pas un éloignement de plus de 250 m des zones attractives ?

Qu'en est-il des milliers de migrateurs qui transitent par ce parc naturel et même pour nombre d'entre eux hivernent dans ces lieux accueillants pour eux ?

Messieurs , Madame, je vous demande de ne pas ouvrir la porte à l'industrialisation du parc naturel de la Brenne.

Solange ALBIN

Maillet 36340

Le 13 Novembre 2018

— Pièces jointes : —

Contribution Pouligny St Pierre.odt

30 octets

A l'attention de Messieurs Hermier , Pourailly et Madame Moreau,

C'est avec incrédulité que j'ai appris l'ouverture d'une enquête publique pour l'implantation d'éoliennes industrielles dans le parc naturel de la Brenne.

Naïvement , je pensais qu'un tel lieu était protégé.

Pour moi, la Brenne est un sanctuaire à préserver, elle n'a pas vocation à s'industrialiser.

C'est une réserve extraordinaire pour la faune, la flore, l'avifaune et les chiroptères.

De par ses nombreux milieux humides, la biodiversité y est abondante.

C'est un lieu de repos .

La France, à ce rythme, va devenir une immense zone industrielle si nous acceptons que les promoteurs ne respectent rien ni personne .

Sacrifice des riverains, des animaux, des oiseaux, de la végétation....

Et ils osent appeler, pudiquement ou trompeusement, leurs installations comprenant des tonnes de béton, de ferraille, des kilomètres de câbles souterrains.... DES FERMES !!!

De nombreux urbains (actuellement les seuls à l'abri de cette invasion peu productive) aiment se ressourcer au calme . Cela va être compliqué de trouver des sites authentiques et non pollués
-visuellement de nuit comme de jour (balisages clignotants)
- sur le plan sanitaire (bruits lancinants, infrasons...)

En ce qui concerne les chiroptères, je suis scandalisée que le promoteur se gargarise du fait que ses machines seront à plus de 170 mètres des zones humides.

Les dernières préconisations Eurobats 2016 ne recommandent-elles pas un éloignement de plus de 250 m des zones attractives ?

Qu'en est-il des milliers de migrateurs qui transitent par ce parc naturel et même pour nombre d'entre eux hivernent dans ces lieux accueillants pour eux ?

Messieurs , Madame, je vous demande de ne pas ouvrir la porte à l'industrialisation du parc naturel de la Brenne.

Solange ALBIN

Maillet 36340

Le 13 Novembre 2018